

# CONDITIONS GENERALES ET PARTICULIERES

## **Nous vous souhaitons la bienvenue dans notre Centre d'Hébergement BORDA ZAHAR**

> Ce Centre appartient au Club Léo Lagrange de Saint-Jean-de-Luz-Ciboure, association loi 1901 à but non lucratif, affiliée à la Fédération Nationale Léo Lagrange.

> C'est avant tout un centre d'accueil national et international à vocation d'hébergement social assurant les prestations suivantes : hébergement, restauration, salle télévision et réunion.

### **- Adhésion :**

Les accompagnateurs et participants de groupes sont obligatoirement adhérents du Club Léo Lagrange de Saint-Jean-de-Luz-Ciboure. Le montant de cette adhésion est compris dans les tarifs de nos prestations.

### **- Réservation :**

Par retour du présent formulaire de réservation, après l'avoir complété, daté, signé, accompagné du montant des arrhes demandés, soit 30 % du montant total.

Le règlement doit être fait par virement ou chèque, en Euro à l'ordre du « Centre Léo Lagrange Borda Zahar ».

### **- Règlement du solde :**

Le solde doit être réglé au plus tard au Centre au moment du passage du groupe.

### **Votre séjour :**

#### **- Arrivée :**

En cas de retard par rapport à l'horaire convenu, nous prévenir par téléphone surtout si des repas sont prévus.

Au cours du séjour, le service de table est à la charge des groupes (mettre la table, la débarrasser et la nettoyer).

#### **- Départ :**

Le jour du départ, les chambres doivent être nettoyées, rangées et, les couvertures pliées avant 10H (sauf arrangement particulier).

Le responsable du groupe veillera tout ceci.

#### **- Règlement intérieur :**

A « Borda Zahar », le groupe est placé sous l'autorité du responsable du Centre, mais la responsabilité morale et juridique du groupe reste entière. Le groupe doit se conformer au règlement intérieur du Centre et aux règles de la vie en collectivité.

Les responsables sont tenus de surveiller leur groupe en permanence et de veiller à ce que cesse tout bruit dans les chambres et couloirs à partir de 22H.

La répartition des chambres est faite selon les disponibilités du Centre. Nous essaierons de répondre dans la mesure du possible à vos souhaits.

Les boissons alcoolisées et produits illicites sont strictement interdits.

Les usagers sont invités à la prudence pour leurs objets de valeur. Le Centre décline toute responsabilité en cas de vol, à l'intérieur comme à l'extérieur.

Les dommages éventuels causés dans le Centre pendant la durée du séjour sont, après constat et évaluation des dégâts, immédiatement payables au Directeur du Centre.

Ces quelques règles n'existent que pour favoriser la vie commune et la cohabitation des usagers de « Borda Zahar ».

Le personnel est à votre disposition avant et après votre arrivée, pour essayer de rendre votre séjour le plus agréable et le plus riche possible.

### **Annulation :**

#### **1- Annulation du fait de groupe :**

Toute annulation doit être adressée au Centre par lettre recommandée, le cachet de la poste faisant foi.

Les frais d'annulation sont les suivants :

- Annulation à plus de 2 mois : 30 % du montant dû.
- Annulation entre 2 mois et 15 jours : 50 % du montant dû.
- Annulation entre 15 jours et 48H : 75 % du montant dû.
- Annulation à moins de 48H : 100 % du montant dû.

#### **2- Annulation du fait du Centre :**

Le Centre peut annuler le séjour pour des raisons de force majeure ou tenant à la sécurité des participants. Dans ce cas, le groupe a droit au remboursement des arrhes versés, sans pouvoir prétendre à une quelconque indemnité.

### **Modification :**

#### **1- Modification du fait de groupe :**

Le Centre accepte les désistements sans frais du nombre de participants, à concurrence de 10 % du nombre prévu lors de la réservation. Ces modifications doivent être annoncées au plus tard 48H avant l'arrivée du groupe. Au-delà, les frais d'annulation prévus comme ci-dessus seront appliqués, par personne manquante.

En cas de modification de date de séjour, si la modification du fait du groupe ne reçoit pas l'accord du Centre, le groupe sera considéré comme ayant annulé son inscription et se verra appliquer les frais d'annulation ci-dessus.

#### **2- Modification du fait du Centre :**

En cas de force majeure ou pour assurer la sécurité des participants, le Centre se réserve le droit de modifier les programmes proposés.

En cas de modification dont le groupe a été informé avant le début de séjour, celui-ci dispose d'un délai de 7 jours à compter de la réception de l'avis de modification pour mettre fin à sa réservation en avisant le Centre de son intention par lettre recommandée.

Dans ce cas, le remboursement des sommes versées libère le Centre.

### **- Assurance :**

S'agissant de ses propres prestations, le Centre est assuré auprès de la MAIF. Cependant, le groupe devra lui-même être assuré en responsabilité civile.